ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pesticides

Question écrite n° 6170

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la réduction de l'utilisation d'engrais et de pesticides. Il désire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Les discussions qui se sont tenues dans le cadre du Grenelle de l'environnement ont conclu à la nécessité de réduire l'utilisation des pesticides. Ainsi, les préparations constituées des substances les plus dangereuses seront rapidement interdites :30 substances seront concernées avant le 31 décembre 2008 et10 substances supplémentaires avant le 31 décembre 2010. Par ailleurs, conformément à la volonté du Président de la République, les services du ministère de l'agriculture et de la pêche ont commencé à travailler sur un plan qui devrait être finalisé à l'été 2008 pour réduire de 50 %, dans les dix ans qui viennent, l'utilisation des pesticides. Ce plan s'appuiera notamment sur un effort de recherche relatif aux solutions de substitution, sur l'évaluation des itinéraires de culture économes en intrants et sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du développement agricole autour de la diffusion des stratégies de lutte intégrée.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6170
Rubrique : Produits dangereux
Ministère interrogé : Agriculture et pêche
Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5887
Réponse publiée le : 18 décembre 2007, page 7999